



Comité Départemental du Bas-Rhin de Badminton

A l'attention des Présidentes et Présidents des clubs du 67 et des Responsables Jeunes !

Objet : CDE (Centre Départemental d'Entraînement)

L'Equipe Technique Départementale (ETD) et le comité directeur du CODEP67 ont le plaisir de vous annoncer le lancement du regroupement pour le CDE pour la saison 2022/2023. **Avec toujours cette saison, la présence supplémentaire d'un 2^e entraîneur hautement qualifié (entraîneur lié la Direction Technique National ou de très grande expérience).**

❖ Objectifs du CDE :

- Offrir un complément d'entraînement exceptionnel pour les jeunes sélectionnés
- Créer une dynamique de groupe chez les jeunes de notre département dans l'entraînement
- Créer des conditions d'entraînement idéales, et mieux comprendre les conditions d'accès au Haut-Niveau jeune, pour s'offrir la possibilité d'y accéder.
- Développer le travail de doubles et une culture badminton
- Développer la communication entre entraîneurs de clubs et ETD

❖ Horaires et lieu :

Le regroupement d'une fréquence mensuelle (9 séances programmées en tout), se déroulera dans des salles sur Strasbourg → 5 premières dates au Ceba, 4 dernières dates à la Robertsau. Le groupe 1 (Benjamin 1 et 2) s'entraîneront de 13h30 à 16h. Le groupe 2 (Minime 1 et 2) s'entraîneront de 16h à 18h30. Voici les 9 dates des regroupements CDE :

- - Samedi 24 Septembre de 13h30 à 18h30
- - Samedi 15 Octobre de 13h30 à 18h30
- - Samedi 05 Novembre de 13h30 à 18h30
- - Samedi 03 Décembre de 13h30 à 18h30
- - Samedi 14 Janvier de 13h30 à 18h30
- - Samedi 04 Février de 13h30 à 18h30
- - Samedi 25 Mars de 13h30 à 18h30
- - Samedi 01 Avril de 13h30 à 18h30
- - Samedi 06 Mai de 13h30 à 18h30

❖ Sélection des joueurs :

L'ETD du CODEP 67 sélectionne des jeunes en se basant sur les résultats du circuit jeunes et autres compétitions ainsi que sur le classement dans Poona. Les jeunes du 67 qui sont en Club Avenir, ne sont pas concernés par le CDE au niveau du groupe 2. **Il est à noter que chaque club peut nous proposer dès à présent des jeunes talents ayant le projet et la motivation de faire partie du groupe CDE.**

❖ Modalités financières :

La participation financière demandée pour chaque joueuse et joueur, sera à nouveau de 120 euros pour la saison (inscription via le site partenaire « HelloAsso »). Une convention qui expliquera le fonctionnement du CDE sera mise en place avec chaque joueur. Un calendrier des cours sera distribué (comportant les dates des principaux autres événements jeunes de la saison). **Merci à chaque joueur (via ses parents ou responsable jeune) de confirmer par le biais du lien ci-dessous son inscription au CDE avant le 19/09. Le partenaire « Helloasso » sollicitera également une contribution volontaire de fonctionnement, que vous pouvez modifier ou décliner (cliquez la case « je ne souhaite pas soutenir HelloAsso ») :**

<https://www.helloasso.com/associations/codep-67/paiements/centre-departemental-d-entrainement-jeunes-cde-saison-2021-2022>

❖ Responsable CDE :

Corentin VOILQUIN (DEJEPS) – 06 19 32 95 51 – corentin.voilquin@gmail.com

Pour le CODEP 67, Corentin VOILQUIN